

FICHE DE DEMANDE
DE DÉROGATION
CONCOURS D'ENTRÉE
EN 1^{RE} ANNÉE
SESSION MAI 2023

[En vue de l'inscription aux
épreuves du concours
d'entrée 2023 pour les
élèves non bacheliers et
non-inscrits en classe de
terminale.]

1^{re} session :
- 3 & 4 mai 2023 :
épreuve écrite en ligne ;
- entre le 9 et le 12 mai
2023 : épreuve orale

**Date limite de dépôt des
dossiers :**

**vendredi 14 avril 2023 par
mail à l'adresse du site qui
vous intéresse :**
pau@esad-pyrenees.fr
tarbes@esad-pyrenees.fr

**Cochez le site pour lequel vous
souhaiteriez postuler (un seul choix
possible) :**

Pau

Tarbes

Identité du candidat

Nom (en majuscules) : Prénom(s) :

Né(e) le : à

N° de sécurité sociale :

N° INE :

Adresse des parents :

Tél. parents domicile :

Tél. parents portable :

Tél étudiant portable :

Adresse électronique :

Êtes-vous en situation de handicap ? Oui Non

Si oui, bénéficiez-vous d'un aménagement d'épreuves ? Oui Non

[Merci de joindre un justificatif à votre dossier svp]

**Attention ! Les convocations seront envoyées à l'adresse électronique
indiquée. Nous prévenir impérativement en cas de changement d'adresse.**

Pièces à fournir :

- le présent formulaire complété, daté et signé
- une demande de dérogation sur papier libre présentant votre motivation (20 à 30 lignes)
- un curriculum vitae
- un dossier de travaux personnels (10 photos maximum) permettant de juger votre compétence artistique
- une photocopie de vos diplômes ou vos derniers bulletins de notes

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à : le

Signature :

**Pour information, après étude de votre candidature, si vous êtes autorisé(e) à
vous présenter au concours d'entrée, vous devrez impérativement vous
acquitter des frais d'inscriptions au concours d'un montant de 50€.**